

CONDITIONS PARTICULIÈRES DE PARTICIPATION JUBILE DES JEUNES ROME 2025 - GROUPE JEUNES PROS 23+

Lieu : Rome

Dates : 26 juillet au 4 août 2025

Service organisateur : Pastorale des Jeunes IDENTIFICATION DE LA
STRUCTURE

ASSOCIATION DIOCESAINE DE VERSAILLES
SERVICE DES PELERINAGES

Raison sociale : Association Loi 1905

Siège social : 16 rue Monseigneur Gibier 78000 Versailles

Téléphone : 01 30 97 67 61

Courriel : pelerinages@catholique78.fr

SIRET : 785 150 194 00013 -

Conformément à l'article R. 211-4 du Code du Tourisme et préalablement à la conclusion de tout contrat, veuillez trouver ci-joint les informations légales concernant l'organisation du pèlerinage JUBILE DES JEUNES ROME 2025

PROGRAMME DE LA SESSION

A titre informatif, susceptible de modification.

Samedi 26/07/2025 : départ de Versailles pour Lyon
Dimanche 27/07/2025 : départ de Lyon pour Sienna Lundi
Lundi 28/07/2025 : départ de Sienna pour Assise Mardi
Mardi 29/07/2025 : Assise
Mercredi 30/07/2025 : départ d'Assise pour Bolsena Jeudi
Jeudi 31/07/2025 : journée à Orvieto
Vendredi 1/08/2025 : départ de Bolsena pour Rome Samedi
Samedi 2 et Dimanche 3/08/2025 : Tor Vergata Dimanche
Dimanche 3/08/2025 : départ
Lundi 4/08/2025 : arrivée à Versailles

OFFRE TARIFAIRE ET DE PARTICIPATION

Merci de consulter aussi les Conditions Générales de Participation disponibles sur simple demande à pelerinages@catholique78.fr

- **TRANSPORT ALLER/RETOUR**

Le groupe effectue les trajets en car à l'aller et au retour.

Le transport s'effectuera au départ de Versailles et le retour dans cette même ville, en autocars aux normes "Car grand tourisme" selon le programme de la route choisie.

- **LIEU DE LA SESSION - HEBERGEMENT**

Le groupe sera logé pendant le séjour en hôtels, résidence de tourisme et sur Rome en paroisse ou gymnase sur Rome.

- **RESTAURATION**

Les repas de midi se prendront sous forme de pique-nique. 2 dîners au restaurant sont prévus dans la formule. Autres dîners à l'appréciation de chaque pèlerin.

- **ITINERAIRE**

Le groupe Jeunes Pro 23+ partira de Versailles vers Lyon d'où il partira vers Sienna. Il se dirigera ensuite vers Assise, puis vers Bolsena. Il fera un aller/retour vers Orvieto, puis repartira vers Rome. Il rejoindra ensuite Versailles depuis Rome.

- **FORMALITES ADMINISTRATIVES, SANITAIRES ET DE POLICES**

Chaque participant doit se munir d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, titre de séjour) en cours de validité au moment du pèlerinage ainsi que d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) – à demander depuis votre espace personnel sur le site ameli.fr.

- **ADAPTABILITÉ**

De manière générale, le séjour est non adapté à une personne à mobilité réduite.

Il peut être adapté sur demande pour les personnes malvoyantes ou malentendantes. Si vous êtes dans cette situation, merci de prendre contact avec 01 30 97 68 79 par courriel à jeunesrome2025@catholique78.fr avant toute inscription afin de voir ensemble, au mieux comment organiser votre participation.

- **PRESTATIONS**

Seront proposés durant la session (compris dans les frais de participation) :

- Visite de la basilique Fourvière de Lyon
- Visite de la Cathédrale de Sienne et centre-ville
- Visite d'Assise : Basilique St François et Basilique Ste Claire d'Assise, centre-ville
- Rome : Visite Basilique St Pierre de Rome et plus selon timing ...

Les visites, excursions, conférences seront données en langue française.

- **CONDITIONS DE REALISATION**

Le nombre de participants prévus est de 55 personnes.

- **PARTICIPATION FINANCIERE**

Le coût de l'inscription est de 810€.

Le prix comprend :

- le coût du trajet en car
- les pique-nique à partir du samedi 26/07/2025 midi au lundi 4/08/2025 matin
- Lunch box sur Rome
- 2 dîners au restaurant.
- Les hébergements incluant les petits déjeuners et taxes de séjour
- Pack de prise en charge sur Rome
- Les titres de transports 72h sur Rome
- Kit du pèlerin (casquette, T-shirt, gourde, bracelet, rosaire, bandana)
- L'assurance romaine pour la semaine de jubilé ;

Le prix ne comprend pas :

- les offrandes de messes (à votre discrétion) ;
- l'assurance annulation ;
- les pourboires ;
- les droits d'entrées dans les sites, monuments et musées à accès payant ;
- toutes les dépenses à caractère personnel.

- **MODALITES DES PAIEMENT**

Un premier acompte de 200€ sera versé dès l'inscription (avant le 31 mars), puis un deuxième acompte de 200€ au 30 avril et le solde (410€) avant le 15 juin 2025.

- **REVISION DE LA PARTICIPATION FINANCIERE**

Le prix est susceptible d'évoluer entre le moment de votre inscription et le début du pèlerinage du fait de l'augmentation du prix du carburant.

- **ANNULATION**

Annulation par le participant

Conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, l'inscription à la session n'est pas soumise au droit de rétractation. Toutefois, le participant peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquittera des frais suivants :

Barème d'annulation calculé sur le montant de la participation total à la session (PAF) déduction faite des 100€ de frais de dossier conservés.

- o Annulation avant le 1er Juin : remboursement 100% (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 1er et 15 Juin : remboursement 75% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation entre 16 et 30 Juin : remboursement 50% de la PAF (-100€ de frais de dossier)
- o Annulation à partir du 1er juillet : pas de remboursement possible

Toute annulation doit être signifiée au diocèse de Versailles :
soit par courriel envoyé à jeunesrome2025@catholique78.fr soit par courrier postal avec accusé de réception envoyé à :
Jubilé des Jeunes Rome 2025 – 16 rue Mgr Gibier 78000 Versailles

Annulation par le diocèse de Versailles

En cas d'annulation, du fait de l'organisateur, pour des raisons externes ou d'un événement majeur à caractère exceptionnel, le participant sera prévenu dans les meilleurs délais.
Le remboursement intégral des sommes versées sera effectué mais le participant ne pourra pas prétendre à une indemnisation.

- **ASSURANCE ANNULATION**

Aucune assurance annulation n'est intégrée dans le tarif de ce pèlerinage. Le participant est libre de souscrire à ce type d'assurance auprès de son assureur.